

and Travaux publics et
Services Gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)

Halifax Nova Scotia B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet Bicyclettes d'intérieur				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
W0100-221970/A		003		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
W0100-22-1970		2021-09-14		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$HAL-207-11353				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
HAL-1-87040 (207)				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM	PM Atlantic Daylight Saving Time ADT			
on - le 2021-09-23	Heure Avancée de l'Atlantique HAA			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Grieve, Bronwen			hal207	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(902) 943-2394 ()		(902) 496-5016		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fouri	nisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorize	d to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autoris	sée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire e	en caractères d'imprimerie)
Signature	Date
- 3	

Delivery Offered - Livraison proposée



La modification n° 003 vise à répondre aux questions des soumissionnaires :

- Q1. Conformément à la section 5.2, l'offrant doit fournir les documents suivants :
 - 5.2.1. Les spécifications du fabricant en anglais et en français;
 - 5.2.2. Le guide d'utilisateur du fabricant en anglais et en français.

Pourriez-vous confirmer que seul le soumissionnaire retenu (l'entrepreneur) doit fournir les spécifications et le guide d'utilisateur du fabricant en anglais et en français?

R1: Le guide d'utilisateur est seulement requis pour le soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat.

Les spécifications du fabricant aideraient l'équipe chargée de l'évaluation technique pendant l'évaluation; il est recommandé à tous les fournisseurs intéressés de les fournir avec leur soumission.

Tous les documents doivent être disponibles en anglais, et en français sur demande.

- Q2. Pourriez-vous nous indiquer si l'entrepreneur est responsable de l'installation de l'équipement d'entraînement dans le cadre du présent marché?
- R2 : Il n'est pas nécessaire d'« installer » l'équipement sur le plancher et sur les murs au lieu de livraison. Toutefois, le soumissionnaire retenu doit assembler l'équipement, conformément à la section 8.6 de l'annexe A qui prévoit que l'offrant doit assembler l'équipement au lieu de livraison.
- Q3. Accepteriez-vous une bicyclette d'une longueur de 61 po au lieu de la longueur maximale de 54 po mentionnée à la section 3.1.4 de l'annexe A?
- R3: Non, la longueur maximale acceptable est de 54 po.
- Q4. Allez-vous retirer la clause 5.1.2.1 attestation du contenu canadien?
- R4 : Non, cette clause doit être incluse lorsque les accords commerciaux internationaux ne s'appliquent pas à l'exigence.

Veuillez noter:

Conformément à la section 5.1.2.1, cette exigence est soumise à une *préférence* pour le contenu canadien :

Si vos produits répondent à la définition de « produits canadiens », conformément à la clause A3050T, vous devez en attester en cochant la case entre parenthèses.

À défaut de fournir une telle attestation **avec la soumission**, les produits offerts seront traités comme des produits non canadiens.

 $\label{eq:continuity} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ \mbox{W0100-221970/A} \\ \mbox{Client Ref. No. - N° de réf. du client}$

Amd. No. - N° de la modif. $\frac{003}{}$ File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- Q5. Pouvons-nous présenter une soumission, si nous ne pouvons pas certifier les produits offerts répondent à la définition des biens canadiens?
- R5 : Toute personne est autorisée à soumettre une offre, qu'elle puisse ou non attester qu'il s'agit de produits canadiens selon la définition de la clause A3050T.

Ce besoin est restreint de façon conditionnelle au contenu canadien, ce qui signifie, conformément à la section 4.1 (c), que s'il y a deux (2) soumissions ou plus avec une certification valide du contenu canadien, seules ces soumissions seront admissibles à l'attribution d'un contrat

Veuillez consulter la section 4.1 (c) pour plus de détails sur les procédures d'évaluation et le contenu canadien.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.